



Hérault : clap de fin pour Oxylane à Saint-Clément-de-Rivière

Florence Jaroniak | le 12/11/2021 | Hérault, PLU, Environnement



Ma newsletter personnalisée



C'est une victoire pour le collectif d'associations environnementales Oxygène, qui a multiplié ces dernières années les recours à son encontre : Decathlon a annoncé, le 21 octobre, qu'il abandonnait son projet de village ludico-commercial Oxylane, à Saint-Clément-de-Rivière au nord de Montpellier (Hérault). Lancé en 2011, celui-ci prévoyait l'implantation d'enseignes et d'installations sportives sur près de 24 ha de terres cultivables et d'espaces boisés classés. L'annonce fait suite à la décision du conseil municipal de classer les terrains concernés en zone naturelle et agricole au sein de son nouveau plan local d'urbanisme, après un avis négatif du commissaire enquêteur vis-à-vis d'Oxylane.

« Ce reclassement ne porte pas atteinte au droit de poursuivre ce projet puisque ses permis de construire ont tous été validés par la justice », précise Lionel Le Marquand, responsable régional de Decathlon. Mais le groupe préfère chercher un lieu adéquat « dans une démarche de créer des projets avec et pour les habitants, élus, entreprises, associations... et non contre », ajoute-t-il.

« Modèle daté ». Opposé à Oxylane comme il l'avait été pour Shopping Promenade à Pérols, le maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole Michaël Delafosse a salué ce choix. « Si nous ne mettions pas un coup d'arrêt à ce type de méga projets hérités d'un modèle daté, consommateur d'espaces et de terres, nous nous retrouvions en 2025 avec 95 % de l'offre commerciale en périphérie de la ville. » Reste à savoir si ce cas fera école pour d'autres projets controversés, comme le Lien, contournement nord de Montpellier, en attente d'une décision du Conseil d'Etat.